Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 86 (1989)
Heft: 6

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Société d'apiculture de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale du 13 avril 1989

1. Appel

Vingt-deux membres sont présents, alors que six sont excusés; parmi eux, M. Desaule, président FCN, qui n'a pu monter à La Chaux-de-Fonds pour une cause imprévue.

2. Procès-verbal

Lu par l'auteur et approuvé à l'unanimité par applaudissements.

3. Correspondance

La maison Bienen Meier cherche un apiculteur professionnel pour soigner ses ruches et travailler au magasin. Un cours pour le contrôle des miels sera donné à Thonon. Pour la lutte antivarroase, une offre du Centre du Levant à Fleurier qui fabrique des plateaux de détection.

4. Rapports

a) FCN

Georges Darbre nous annonce que malheureusement il y a de la varroase dans notre cercle, aux Avents et aux Planchettes, un autre cas au Val-de-Ruz. Ces deux cercles sont sous séquestre. Cinq cas d'acariose découverts ce printemps et le nombre de ruchers diminue dans le canton. L'état de la caisse est satisfaisant, puisqu'il y a une petite fortune. Les produits de dépistage antivarroase sont gratuits, alors que le traitement sera à la charge de l'apiculteur pour 50%.

b) SAR

Deux délégués se sont rendus à l'assemblée des délégués le 18 mars 1989, à Lausanne. Cette assemblée rondement menée pour la dernière fois par M. Rosselet s'est bien déroulée. Aux comptes, un bénéfice de 1236 francs. La compétence de 5000 francs est accordée au Comité central et les cotisations 1989 ne subissent pas de hausse, malgré l'augmentation des membres du Comité central et un budget déficitaire d'environ 6000 francs pour 1989. La part romande pour la recherche antivarroase de 6000 francs est accordée. Présenté par M. Desaule, président de la FCN, M. Crausaz, de Gorgier, est élu au Comité central par acclamation. A la présidence, M. Girod l'emporte sur M. Cochard. Discours de MM. Jutzi, Bosia et Dalphin qui nous entretiennent de la varroase. **Bientôt toute la Suisse romande sera atteinte et dans le canton de Genève la situation est préoccupante, puisque 75% des ruchers sont anéantis.** Pour clore, discours de M. le Dr Fluri et M. Wiler qui nous annonce une augmentation du prix du miel. Il est 13 h 30 lorsque le président clôt cette assemblée.

5. Indemnité des délégués SAR

F. Aubry pense que c'est normal et dorénavant les délégués seront indemnisés pour le dîner.

6. Activités 1989

Deux séances de vulgarisation, dont une bien fréquentée; le sujet est de taille: la lutte antivarroase. Course annuelle le 17 juin; organisateur: Ch. Schlunegger, avec visite de la maison Rithner à Monthey, puis dîner à la Colline aux Oiseaux. Puis journée des familles, assemblée d'automne et souper annuel pour clore.

7. Varroase

Elle est arrivée dans le canton. Des plaques d'acide formique seront à disposition chez l'inspecteur de cercle pour le dépistage. Un cas de loque américaine découvert à Mont-de-Buttes.

8. Divers

Concernant le concours des ruchers en 1992, il sera obligatoire de présenter une comptabilité dès cette année. Un cours d'élevage sera donné par M. Bourquin; plusieurs membres s'y intéressent. Une bouteille d'hydromel est remise à la patronne de l'hôtel. La journée cantonale neuchâteloise se déroulera dans le Val-de-Ruz.

Il est déjà 21 h 30 lorsque le président lève la séance.

Le secrétaire: *D. G.*

Société d'apiculture de la Veveyse

Le samedi 8 avril, à 20 h 30, notre section tenait son assemblée générale à Châtel-Saint-Denis, au Café de Tivoli.

C'est avec une certaine émotion bien visible que notre cher et estimé président Paul Vaucher ouvrit cette assemblée, puisque c'était la vingt et unième et la dernière qu'il présidait.

La partie administrative fut rapidement liquidée.

Deux membres des plus méritants furent fêtés et reçurent fleurs et cadeaux: Mme Lucie Vial, qui compte soixante et un ans de fidélité à notre société et à la SAR, et notre ancien secrétaire M. Henri Liaudat, pour cinquante ans; malgré de sérieux problèmes de santé dus à son âge, il était présent, accompagné de sa dévouée épouse.

Autre fait marquant pour notre société: deux départs au comité, qui ne furent pas remplacés. Notre comité comptait jusqu'à ce jour sept membres. Ce problème fut discuté et finalement mis au vote; désormais, cinq membres seulement dirigeront la section.

Jean-Pierre Dorthe, après s'être dévoué quelques années au comité, a décidé de se retirer. Il a mis plusieurs fois sa belle exploitation apicole à disposition pour des visites de son rucher, dont la plus marquante fut certainement celle lors de la rencontre des apiculteurs français du Syndicat d'apiculture de l'Isère, L'Abeille dauphinoise, le 6 juillet 1986. Merci Jean-Pierre!

M. Paul Vaucher, notre président, a demandé à être libéré de sa fonction pour raison de santé; c'est avec regret qu'il quitte la direction de sa société, comme il avait coutume de l'appeler. Entré au comité lors de l'assemblée générale du 4 avril 1965, il fut nommé vice-président à la séance de comité du 2 mai 1965. Le 18 juillet 1968, il eut l'honneur de présider sa première séance de comité.

Puisqu'il faut abréger nos comptes rendus, je ne peux mieux faire que de relater les paroles de l'épouse d'un apiculteur: «Nous avons eu la chance d'avoir durant longtemps un bon président, il a fait tout ce qu'il a pu.»

Cette assemblée se termina par une conférence sur l'élevage de reines, donnée par notre moniteur-éleveur André Perrin. Pour ceux qui désirent faire de l'élevage, ils peuvent s'adresser à lui, tél. (029) 8 56 62. Depuis le 3 mai, il est aussi notre président.

F. M.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

Assemblée générale de printemps du 21 avril 1989, à l'Hôtel de la Croix-Fédérale, au Crêt-du-Locle

La président, M. Pierre Parette, ouvre l'assemblée en présence de 37 membres.

Un instant de silence est observé à la mémoire des membres décédés, MM. Jean-Pierre Will et Charles Kaufmann.

Point 1 de l'ordre du jour: le PV de la dernière assemblée, après rectification de la démission de M. Marcel Flaig, est accepté.

Point 2: les scrutateurs sont nommés en la personne de MM. André Buri et Jean Bichet.

Points 3, 4 et 5: soit les rapports du moniteur-éleveur, M. Daniel Mojon, du

délégué à la Fédération cantonale, M. René Mangold, et du délégué à la SAR, M. Sylvain Robert sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs pour leurs présentations détaillées.

Point 6: le président donne connaissance de trois démissions: celle de Mme Vve J. Modoux, de Mme Marie-L. Jegger et de M. M. Winkelmann; il a le plaisir de signaler deux admissions en la personne de MM. Erwin Blickle et Martial Schaer.

Point 7: activités 1989.

a) Le traditionnel souper des apiculteurs aura lieu le samedi 29 avril 1989.
b) Une excursion est prévue pour le dimanche 25 juin 1989.
c) Les visites de ruchers auront lieu chez MM. Louis Ummel le samedi 20 mai à 14 h et chez M. Brodard le dimanche 4 juin à 10 h.
d) Un cours d'élevage sera organisé par M. Daniel Mojon.
e) La torrée aura lieu le dimanche 1er octobre 1989 aux Maillards.

Point 8: le président a le plaisir de remettre les insignes pour vingt-cinq ans d'activité à MM. Henri Grobéty, Roger Delabays, François Mojon et Ulysse Reichen.

Point 9: l'assemblée accepte la proposition du comité de remplacer le secrétaire actuel, Frank Werkmeister (souvent en déplacement).

NÉCROLOGIE

Société genevoise d'apiculture

† M. Pierre RACINE

Notre collègue M. Pierre Racine est décédé le 20 avril 1989 dans sa 63e année.

Depuis plusieurs années, notre collègue, atteint dans sa santé, ne pouvait plus assister régulièrement à nos assemblées.

Il était membre de notre société depuis trente-cinq ans.

M. P. Racine fut pendant douze ans gendarme, puis restaurateur.

En dehors de son activité, il n'avait qu'une seule passion: les abeilles.

Il posséda jusqu'à 70 colonies et pratiqua pendant six ans l'élevage et la vente de reines.

Son vœu le plus cher était que sa femme poursuive l'exploitation de son rucher, composé encore d'une vingtaine de colonies.

D'ores et déjà nous savons que Mme Racine réalisera pleinement son souhait. Nous la félicitons et l'encourageons très vivement. Elle trouvera auprès de nos membres, si besoin est, conseil et aide.

A Mme Racine, à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances en les assurant que nous garderons de notre collègue le souvenir d'un homme bon au caractère bien trempé.

Le président: Ph. L.

Société d'apiculture des Montagnes neuchâteloises

† M. Jean-Pierre WILL

† M. Charles KAUFMANN